

HÔTEL MIRAMAR

★ ★

Cap d'Ail - Côte d'Azur



www.mlrarmarhotel.fr

La sécurité de nos clients et de notre personnel est notre priorité. Nous appliquons les mesures suivantes afin de vous protéger. Nous nous engageons à :

- I. Assurer l'application des directives et des recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19 et nommer un responsable COVID 19.
- II. Mettre à disposition des produits désinfectants dans les parties communes pour les clients et le personnel
- III. Mettre en place des marquages au sol et une signalisation pour le maintien des distances de sécurité entre les clients.
- IV. Renforcer le nettoyage et la désinfection des parties communes et les adapter aux exigences et recommandations des autorités sanitaires
- V. Respecter les préconisations de nettoyage et de désinfection des chambres avec utilisation de produit normé NF14476
- VI. Respecter idéalement un temps de latence d'au moins 3 heures avant la prise en charge du linge.
- VII. Nettoyage du linge par une blanchisserie professionnelle
- VIII. Imposer le respect des gestes barrières à ses employés, prestataires et clients.
- IX. Encadrer et informer le personnel des procédures sanitaires et leur évolution
- X. Assurer une communication claire sur l'ensemble des mesures de prévention contre le Covid-19 mises en place dans notre établissement.
- XI. Assurer la mise en place et le respect des protocoles de gestion en cas de suspicion de contagion au Covid-19.